

# Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<b>Nombre de Conseillers :</b>	
<i>en exercice</i>	: 10
<i>présents</i>	: 6
<i>représentés</i>	: 1
<i>votants</i>	: 7
<i>Pour</i>	: 7
<i>Contre</i>	: 0
<i>Abstentions</i>	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt quatre septembre deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du seize septembre deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

*Étaient présents* : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre

*Membres excusés ayant donné pouvoir* : Mr CHARIAL Nicolas à Mme BOUR Coline

*Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir* : Mme BELLET Béatrice, Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mr VERHELST Eduard

*Date de convocation du Conseil Municipal* : 16 septembre 2024

*Secrétaire de séance* : Mr BOUTY Serge

### Délibération 2024/48 du 24 septembre 2024

#### PGRVC 2024 : étude des devis et choix de l'entreprise

Madame le Maire informe qu'il convient d'effectuer des travaux de réparations des voies communales suivantes :

- VC 1 Le Point du Jour
- VC 8 a et b Impasse de Vaux, Moulin de Vaux, Route de Vaux
- Accès parking salle des fêtes
- Création place parking église

Madame le Maire présente les devis :

- Entreprise Siorat	:	66 933,00 € HT
- Entreprise Pijassou	:	69 052,50 € HT
- Entreprise Siorat/NGE Routes	:	64 930,00 € HT

#### **A l'unanimité, le conseil municipal décide :**

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise Siorat/NGE Routes pour un montant de 64 930,00 € HT.
- De dire que les crédits sont inscrits au budget 2025

Accusé de réception en préfecture

087-218705804-20240924-2024-048-DE

Date de télétransmission : 26/09/2024

Date de réception préfecture : 26/09/2024

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme.

En Mairie le 24 septembre 2024

Le Maire

